

RECRUTE

UN.E PROJECTIONNISTE COORDONNATEUR.RICE

pour la Direction des Affaires Culturelles - Service Cinémas

à temps complet

Cadre d'emplois des techniciens (catégorie B) – Grade de technicien

Titulaire ou Contractuel de droit public

Limitrophe des départements de l'Aveyron et du Cantal, la Communauté de Communes du Grand-Figeac est un territoire disposant d'un environnement préservé, d'une économie dynamique et d'un patrimoine remarquable.

Maillon structurant essentiel du territoire, le Grand-Figeac met en œuvre de très nombreuses compétences allant de la culture, à la santé, en passant par la voirie, le développement économique, la petite enfance et l'aménagement du territoire. Riche de 232 agents, la Collectivité accompagne et mobilise chaque jour les acteurs du territoire par les différentes politiques mises en œuvre.

Vous aussi, venez apporter vos compétences professionnelles et participez à ce travail collectif dans un cadre propice à l'épanouissement professionnel et familial.

Les services culturels du Grand-Figeac – l'Astrolabe Grand-Figeac – déploient une programmation culturelle dans les domaines du spectacle vivant, du cinéma et de la lecture publique pour l'ensemble du territoire du Grand-Figeac.

Auprès de la Direction des Affaires Culturelles, sous l'autorité de la responsable du service Cinémas et au sein d'une équipe de 6 agents, vous organiserez l'exploitation technique des salles de cinéma et de l'activité hors les murs et réaliserez des projections en salles et en plein air.

Missions principales du poste

• **Réalisation de projections en salles et en plein air :**

- Accueillir le public et assurer la billetterie (encaissement, contrôle des recettes, information du public).
- Réaliser des projections numériques en salle à Figeac et Capdenac-Gare et en plein air (montage, projection, démontage)

• **Organisation technique de l'exploitation des salles de cinéma et de l'activité cinématographique hors les murs du Grand-Figeac :**

- Assurer l'organisation technique et humaine des projections : planification et mise en œuvre de la programmation cinématographique (ingests, playlist, demandes de KDM, bandes annonces), plannings.
- Mettre en application la réglementation des Equipements Recevant du Public (ERP) : sécurité du public, contrôle des équipements techniques.
- Organiser les interventions de maintenance de premier niveau des matériels, équipements et salles dédiées à l'exploitation de l'activité cinématographique et leur mise à disposition ponctuelle (visites préalable, conventions, pré-installations et accueil des intervenants).
- Participer à la conception et la mise en œuvre du programme d'animation cinématographique.

Profil recherché

• **Compétences / Connaissances requises :**

- CAP projectionniste obligatoire
- Maîtrise des appareils de projection
- Maîtrise de l'outil informatique
- Maîtrise des règles relatives à la sécurité des bâtiments et des personnes

• **Qualifications personnelles :**

- Sens du service public
- Goût pour le cinéma et l'accueil du public
- Sens de l'organisation et de l'accueil
- Qualités relationnelles
- Capacité à coordonner les activités et à communiquer
- Ponctualité, rigueur et autonomie

Contraintes du poste

- Contact direct et permanent avec les usagers.
- Travail en horaires décalés et le week-end
- Permis B obligatoire

Conditions

- Recrutement titulaire ou sur contrat de droit public
- Poste à temps complet, basé à FIGEAC, à pourvoir au 1^{er} mars 2025.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + avantages sociaux (titres-restaurant, participation mutuelle, CNAS)

Envoi des candidatures

Dossier de candidature (lettre de motivation et CV) à adresser par mail à ressources.humaines@grand-figeac.fr ou par courrier à Monsieur Vincent LABARTHE, Président du Grand-Figeac, 2 rue Germain Petitjean, 46100 FIGEAC **jusqu'au 5 janvier 2025.**

Après présélection sur dossier de candidature, un entretien avec le jury de recrutement sera proposé aux personnes retenues.

Date estimée des entretiens : Mardi 28 janvier 2025 – Après-Midi.

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.